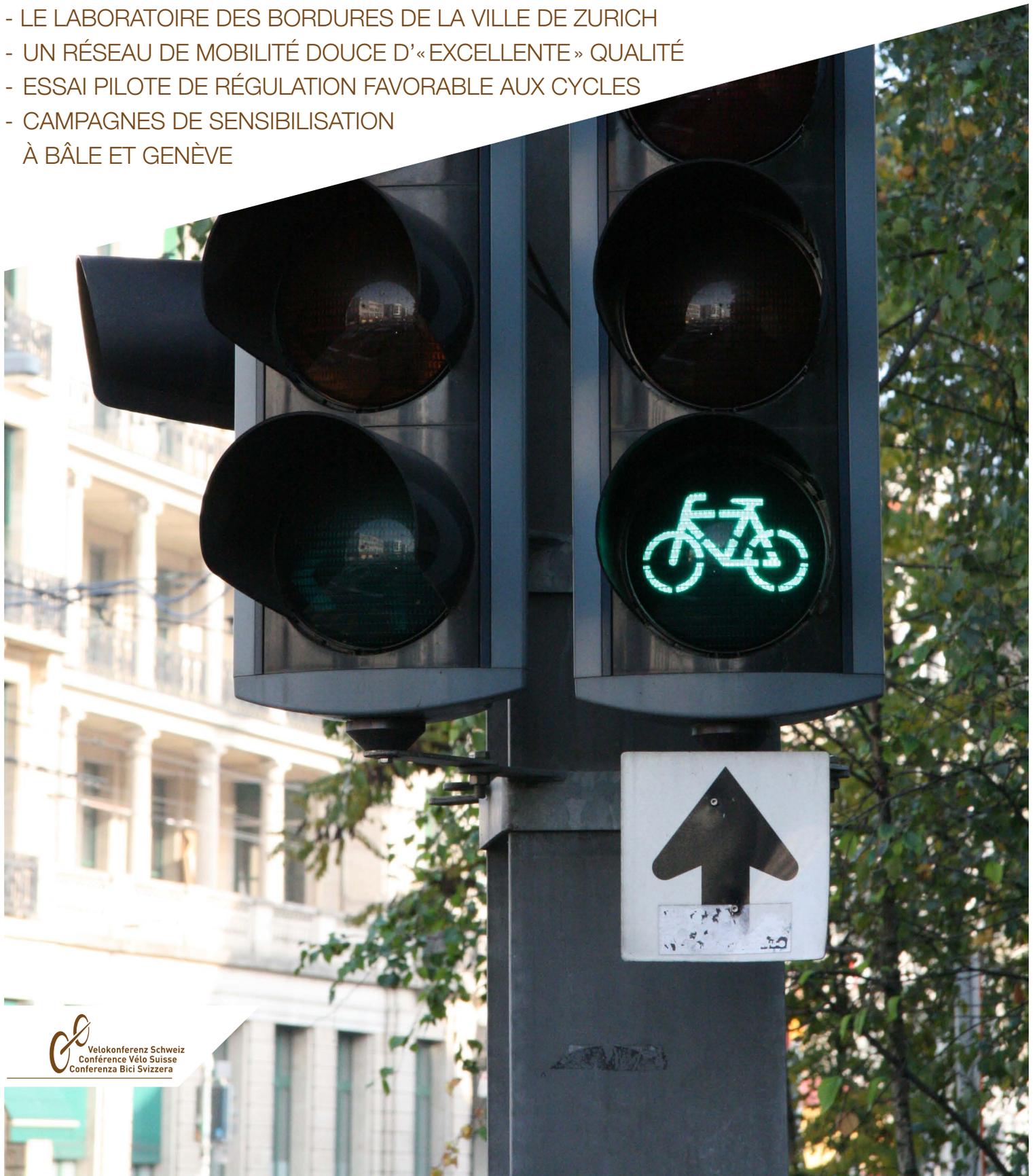


INFO BULLETIN

REVUE DE LA CONFÉRENCE VÉLO SUISSE

- CONFÉRENCE VÉLO-CITY 2013, VIENNE
- LE LABORATOIRE DES BORDURES DE LA VILLE DE ZURICH
- UN RÉSEAU DE MOBILITÉ DOUCE D'« EXCELLENTE » QUALITÉ
- ESSAI PILOTE DE RÉGULATION FAVORABLE AUX CYCLES
- CAMPAGNES DE SENSIBILISATION
À BÂLE ET GENÈVE



SOMMAIRE

3	ÉDITORIAL
---	-----------

4	CONFÉRENCE VELO-CITY 2013, VIENNE
---	-----------------------------------

11	LABORATOIRE DES BORDURES ETUDE-TEST DE LA VILLE DE ZURICH
----	--

14	UN RÉSEAU DE MOBILITÉ DOUCE D'« EXCELLENTE » QUALITÉ DANS LE CANTON DE ST-GALL
----	--

18	RÉGULATION FAVORABLE AUX CYCLES ESSAI PILOTE DU CANTON DE BÂLE-VILLE
----	---

20	« FAIR IM VERKEHR » CAMPAGNE DE LA VILLE DE BÂLE
----	---

22	« ESPACES PARTAGÉS » CAMPAGNE DE LA VILLE DE GENÈVE
----	--

23	ACTUALITÉS
----	------------

25	INFORMATIONS
----	--------------

IMPRESSUM

RÉDACTION

Barbara Auer
Service de la mobilité du Canton de Bâle-Ville
Münsterplatz 11, 4001 Bâle
Courriel : barbara.auer@bs.ch

RELECTURE

Cindy Freudenthaler
Déléguée vélo de la Ville de Lausanne
Rue du Port-Franc 18, 1002 Lausanne
Courriel : cindy.freudenthaler@lausanne.ch

TRADUCTION FRANÇAISE

Agnès Camacho-Hübner, IntenCity Sàrl
1022 Chavannes-près-Renens

GRAPHISME

co.dex production ltd.
Rechbergerstrasse 1, Postfach 283, 2500 Biel/Bienne
Courriel : contact@co-dex.ch, www.co-dex.ch

CONTRIBUTIONS

- Alain Groff et Simon Kettner, Service de la mobilité du Canton de Bâle-Ville ; Kathrin Hager, Bureau de coordination vélo du Canton de Zurich ; Roland Pfeiffer, Office de la mobilité douce de la Ville de Berne ; Niklaus Schranz, OFROU
- Urs Walter, Délégué vélo de la Ville de Zurich
- Dr. Jacques P. Feiner, Chef de projet du programme d'agglomération, office du développement territorial et géoinformation (2007-2012) ; Daniel Schöbi, office de la mobilité douce du Canton de St-Gall
- Markus Störr, Service de la mobilité de Bâle-Ville
- Martin Dolleschel, Service de la mobilité de Bâle-Ville
- Barbara Pillonel, Déléguée à la communication et promotion des mobilités douces, Ville de Genève
- Julian Baker, Kontextplan AG, Berne et Soleure
- Daniel Sigris, Conférence Vélo Suisse

PHOTOS

Couverture : Rapp Trans AG, Bâle
Contributions : sans indication contraire, chaque auteur

SECRÉTARIAT DE LA CONFÉRENCE VÉLO SUISSE

Rechbergerstrasse 1, Postfach 938, 2501 Biel/Bienne
Tél. 032 365 64 50, Fax 032 365 64 63
Courriel : info@velokonferenz.ch
www.conferencevelo.ch

ESSAI PILOTE DE RÉGULATION FAVORABLE AUX CYCLES

TOURNER-À-DROITE LIBRE POUR LES CYCLISTES À BÂLE

MARKUS STÖRR, SERVICE DE LA MOBILITÉ DU CANTON DE BÂLE-VILLE

La fonction principale de la signalisation lumineuse est de permettre de franchir une intersection de manière sûre et sans encombre. Mais elle permet également de prendre en compte les besoins spécifiques des différents usagers. Afin de renforcer l'utilisation du vélo, le canton de Bâle-Ville réalise de juin 2013 à novembre 2014 un essai pilote de signalisation lumineuse favorable aux cycles.

La plupart des feux de signalisation ont été conçus pour le trafic individuel motorisé (TIM) et les transports collectifs (TC), et ne tiennent pas suffisamment compte des piétons et des cyclistes. Des temps d'attente longs, des phases de feux peu favorables aux piétons ou encore des traversées de chaussée par étape avec attente sur un îlot central ne sont que quelques exemples expliquant pourquoi les piétons et les cyclistes ne s'arrêtent souvent pas au feu rouge.

Le projet de recherche «une signalisation lumineuse favorable aux modes doux» de l'association suisse des ingénieurs et experts en transport (SVI) s'intéresse aux mesures propres à la signalisation lumineuse qui vont dans le sens d'une promotion des déplacements à pied et à vélo. Sur la base d'une analyse de la situation, des solutions possibles, des recommandations et des instructions sont élaborées pour différents cas de figure de signalisation lumineuse favorable aux cycles. L'étude s'est concentrée en particulier sur les possibilités d'amélioration de la situation des piétons et des cyclistes aux feux, avec pour but une meilleure acceptation de la régulation lumineuse de leur part. La régulation des carrefours à feux doit donc être optimisée pour les piétons et les cyclistes et/ou autoriser certains mouvements que la législation actuelle ne permet pas.

Bâle, actuellement l'une des villes de Suisse les plus favorables aux cyclistes, aimerait encore augmenter la part modale du vélo. Les moyens légaux à disposition pour accélérer les déplacements à vélo aux feux sont cependant déjà tous épuisés. Dans sa quête de nouvelles possibilités d'augmenter l'attractivité du vélo comme mode de déplacement, il était naturel pour Bâle non seulement de participer au projet de recherche en question, mais aussi de s'investir activement dans un projet pilote de signalisation lumineuse favorable aux cycles.

Lors des réflexions au sujet du type de projet pilote permettant de réduire les temps d'attente des cyclistes aux feux, les questions suivantes se sont posées :

- Dans quelles conditions est-il possible de faire une exception ou une entorse à la régulation lumineuse en faveur des cyclistes?
- Est-il envisageable de donner des phases de feux pendant lesquelles les piétons et les cycles sont en conflit?
- Dans quelles circonstances est-il possible de favoriser les cyclistes par rapport au TIM et/ou aux TC?
- Le fait de favoriser les cyclistes pourrait-il également profiter au TIM et/ou aux TC?

PHASES D'EXPÉRIMENTATION

TOURNER-À-DROITE LIBRE POUR LES CYCLISTES AU FEU ROUGE

Durant l'essai de tourner-à-droite libre, l'autorisation a été donnée aux cyclistes de tourner à droite au feu rouge à trois carrefours faisant l'objet d'une signalisation spéciale. Cette réglementation est accompagnée par un nouveau panneau de signalisation représentant un vélo et une flèche vers la droite jaunes sur fond noir.

La présence de ce panneau à droite du feu rouge à une intersection indique aux cyclistes qu'ils ont la possibilité de tourner à droite au rouge. Il va sans dire que les piétons qui traversent et le trafic routier venant de gauche conservent la priorité.



01 Panneau de tourner-à-droite libre pour cyclistes

PHASE POUR PIÉTONS ET CYCLISTES

Lors de la phase pour piétons et cyclistes, ces derniers ont la possibilité de franchir le carrefour dans toutes les directions tant que le feu est vert pour les piétons. Cette règle est signalée par un feu clignotant avec un vélo, situé à côté du feu rouge, et qui clignote uniquement durant la phase pour piétons. Là aussi, les cyclistes doivent laisser la priorité aux piétons et donc franchir le carrefour avec prudence.

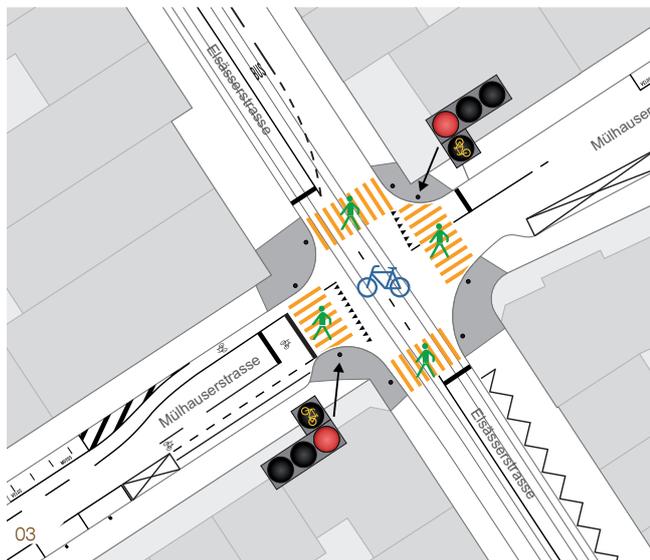


02

Durant toute la durée de l'essai, des panneaux indicateurs orange ont été installés sur les sites expérimentaux afin d'avertir les usagers des changements dans la gestion des cycles. Afin de pouvoir mener à bien les deux volets de son expérimentation, le canton de Bâle-Ville a dû obtenir auprès de l'Office fédéral des routes (OFROU) une dérogation permettant aux cyclistes de passer au feu rouge, ce qui n'est jusque-là pas autorisé par la loi sur la circulation routière.

SITES EXPÉRIMENTAUX

Les carrefours choisis pour l'essai de tourner-à-droite libre et de phase pour piétons et cyclistes doivent permettre de tester différents cas de figure d'entrée et de sortie (avec ou sans bande cyclable ou passage piéton), la sécurité de tous les usagers restant bien entendu la principale priorité. Afin que les cyclistes puissent tourner en toute sécurité, ils doivent bénéficier d'une bonne visibilité de l'ensemble du carrefour. Trouver des carrefours à feux où circulent un grand nombre de cyclistes



dans la direction souhaitée n'a cependant pas été chose facile. Au final, les trois situations suivantes ont été retenues pour tester le tourner-à-droite libre :

- Kanonengasse/Steinengraben :
Bande cyclable à l'entrée et à la sortie du carrefour. Aucun conflit avec les piétons
- Leonhardsstrasse/Steinengraben :
Bande cyclable uniquement à la sortie du carrefour. Les vélos sont en conflit avec les piétons avant et après la bifurcation
- Klingenbergstrasse/Schanzenstrasse :
Aucune bande cyclable. Les vélos sont en conflit avec les piétons avant et après la bifurcation

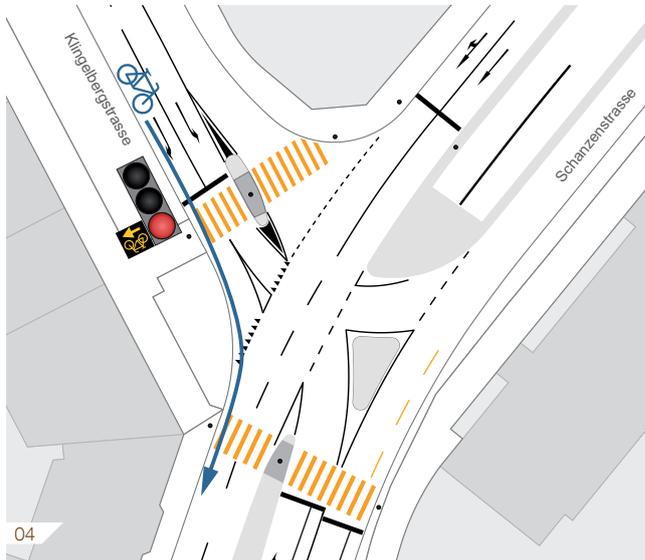
L'intersection Mülhauserstrasse/Elsässerstrasse située sur un itinéraire cyclable fortement fréquenté servira d'observatoire pour l'essai de la phase pour piétons et cyclistes. Durant la phase de vert de l'ensemble des piétons, les cyclistes venant de deux directions sont autorisés à franchir le carrefour pour aller dans toutes les directions.

PERSPECTIVES

Fin août-début septembre, la première série de relevés a eu lieu sur les sites mentionnés ci-dessus. Ils indiqueront comment les cyclistes perçoivent ces nouvelles facilités et si des situations problématiques avec les autres usagers apparaissent.

Suite à l'évaluation des résultats de l'essai pilote par la SVI, l'OFROU décidera du bien-fondé d'une application de ces nouvelles règles de circulation aux feux à l'ensemble du territoire suisse. Le cas échéant, une modification de la loi sur la circulation routière deviendra nécessaire.

-
- 02 Panneau d'indication sur la phase pour piétons et cyclistes à l'intersection Mülhauserstrasse / Elsässerstrasse
 - 03 Phase pour piétons et cyclistes à l'intersection Mülhauserstrasse / Elsässerstrasse
 - 04 Tourner-à-droite libre sur la Klingenbergstrasse dans la Schanzenstrasse



CONFÉRENCE VÉLO SUISSE

c/o planum biel ag

Rechbergerstrasse 1, Postfach 938, 2501 Biel/Bienne

Tél. 032 365 64 50, Fax 032 365 64 63

Courriel: info@velokonferenz.ch

www.conferencevelo.ch

